

## **AVIS D'ATTRIBUTION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Châteauroux  
Correspondant : M. le Maire – Hôtel de Ville – CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex  
Le pouvoir adjudicateur agit-il pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non  
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Administration Générale

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à concurrence : M18-093VDC  
Objet du marché : Réfection de la toiture salle des fêtes Barbillat Touraine, avenue Daniel Bernardet 36000 Châteauroux

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix des prestations : 60 % - Valeur technique : 40 %

### **Lot 1 : Couverture - Charpente**

Attributaire : PASQUET – 36000 Châteauroux  
Date d'attribution du marché : 18-12-2018  
Montant du marché H.T. : 336 000,00 €  
Date de notification : 11-01-2019

### **Lot 2 : menuiseries extérieures - appuis**

Infructueux

Durée du marché : Le marché est conclu dès sa notification au titulaire et s'achèvera à l'issue de la garantie dite de parfait achèvement.

La/les durée(s) de la période de préparation du/des lot(s) sont la/les suivante(s) :

N°	Désignation du lot	Durée de préparation
01	Couverture - Charpente	1 mois
02	Menuiseries extérieures - Appuis	1 mois

Pour les lots faisant l'objet d'une période de préparation, celle-ci est exclue du délai d'exécution du lot considéré. Elle commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service préalable prescrivant d'en commencer la réalisation.

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 70 jours à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du ou des premier(s) lot(s).

Le délai d'exécution propre au lot faisant l'objet du présent marché est déterminé dans les conditions prévues au calendrier d'exécution. L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des prestations sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Limoges – 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges

Date de publication du présent avis : 11-01-2019